



Communiqué de presse

Meylan – le 11 septembre 2023

Réseau de chaleur de Meylan : De l'énergie locale et durable pour chauffer les habitants

Dans le cadre de sa politique énergétique, Grenoble Alpes Métropole a choisi Coriance pour créer le réseau de chauffage urbain de la Ville de Meylan. Le contrat de concession de service public a pris effet le 1er juillet 2023.

Coriance investira, via une société dédiée, près de 20 millions d'euros pour développer un réseau décarboné valorisant à 85 % la chaleur fatale issue du centre de valorisation énergétique des déchets Athanor, situé entre Meylan et Grenoble, permettant d'éviter chaque année les émissions de près de 4 700 tonnes de CO₂.

Dans le contexte énergétique et climatique actuel, les réseaux de chaleur alimentés par des EnR&R constituent une réponse adaptée à l'envolée des prix des énergies fossiles notamment.

Les avantages du réseau de Meylan sont nombreux :

- Améliorer la qualité de l'air de la Ville en remplaçant des énergies fossiles par de l'énergie renouvelable ;
- Faire bénéficier les habitants d'une chaleur à un prix compétitif et maîtrisé dans la durée, décorrélé des fluctuations du prix des énergies fossiles ;
- Contribuer à l'indépendance énergétique du territoire.

Déployé au cœur de la ville de Meylan, le réseau de chaleur distribuera près de 23 GWh de chaleur chaque année. 2 600 équivalents-logements¹ seront raccordés dont les bâtiments des projets Paul-Louis Merlin, Rive Droite Réalisations et Trignat, mais aussi des bâtiments communaux et des établissements scolaires.

Coriance réalisera un réseau de distribution de 11 km et ses 66 sous-stations basse température communicantes et innovantes, ainsi qu'une sous-station d'échange valorisant l'énergie issue de l'usine d'incinération.

¹ *Equivalent-logement : représente la consommation d'un logement moyen occupé par un ménage de 4 personnes. Il sert de référence commune pour exprimer les quantités de chaleur livrées quelques que soient les caractéristiques des bâtiments desservis (logements, bureaux, gymnase, ...).*

Le programme de travaux prévu est le suivant :

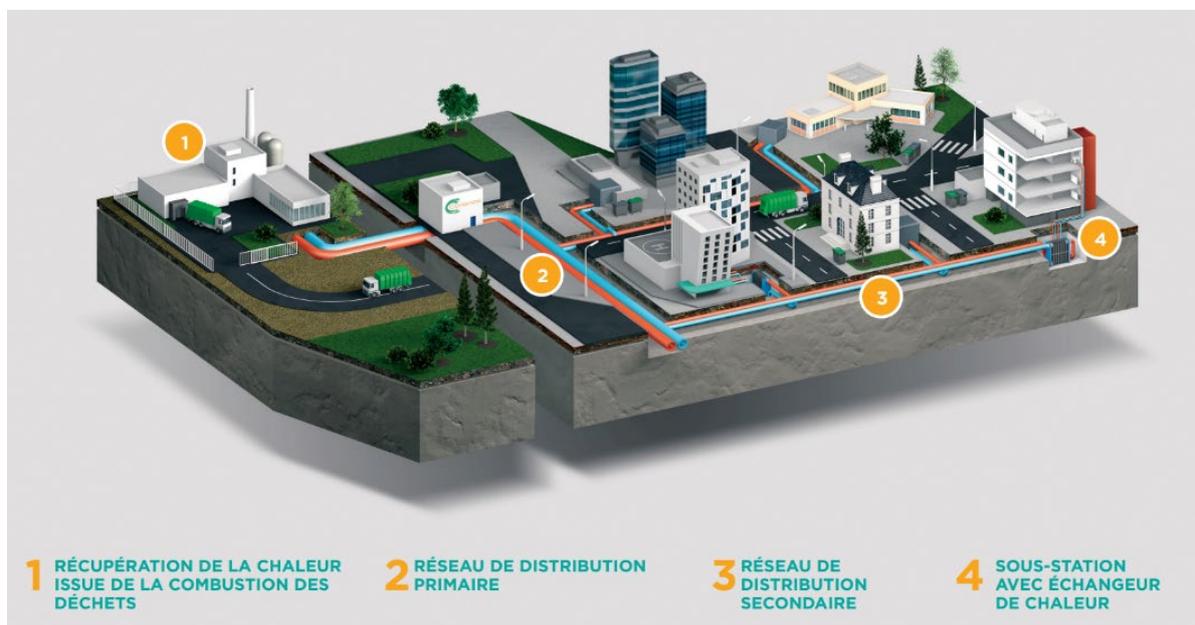
- En fin d'année 2023 : travaux de création de la sous-station d'échange. Dans l'attente du raccordement, à horizon 2029, au nouveau centre de valorisation énergétique des déchets l'alimentation en chaleur se fera depuis l'incinérateur existant ;
- 2024 : travaux de création du réseau de distribution et des sous-stations ;
- Fin d'année 2024 : mise en service du réseau.



www.grenoblealpes-chaueur-meylan.fr

Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur urbain ?

Un réseau de chaleur, c'est le principe du chauffage central appliqué à l'échelle d'un quartier ou d'une ville. Concrètement, ce sont des canalisations enterrées sous la chaussée qui acheminent de l'eau chaude jusqu'aux bâtiments desservis par le réseau de chaleur pour les alimenter en chauffage et en eau chaude sanitaire



Contacts presse :

Coriance

Audrey CONSTANTIN

Cheffe de service communication externe
06 80 14 21 51

audrey.constantin@groupe-coriance.fr

Grenoble Alpes Métropole

Inès BARBE

Chargée de communication
0485599641 / 0670344075

ines.barbe@grenoblealpesmetropole.fr

A propos de Coriance

Depuis 25 ans, Coriance construit, développe, et exploite des réseaux de chaleur et de froid urbains alimentés localement par des énergies renouvelables, comme la géothermie et la biomasse, pour accompagner durablement les collectivités et les industries dans leur conversion énergétique.



www.groupe-coriance.fr



Groupe Coriance



@coriance



@Groupe_Coriance

A propos de Grenoble Alpes Métropole

Grenoble Alpes Métropole rassemble 49 communes et 450 000 habitants, au cœur du massif alpin. 2e Métropole de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, elle œuvre au quotidien à l'amélioration de la qualité de vie sur son territoire. En charge de nombreuses politiques et missions de services publics (mobilité, eau, déchets, énergie, urbanisme, habitat, énergie, développement économique, protection de l'environnement...), Grenoble Alpes Métropole est pleinement engagée dans la transition énergétique du territoire.



www.grenoblealpesmetropole.fr